

## **Antiquités nationales**

M. Christian GOUDINEAU, professeur

### *I. COURS*

Le cours donné au Collège à Paris a continué l'étude entreprise depuis trois ans et consacrée à la notion de « Gaule » depuis l'antiquité jusqu'à l'époque actuelle. L'année précédente, nous avons vu la richesse des contributions apportées par le XVI<sup>e</sup> siècle, que l'on avait pu classer en deux courants. Le premier, lancé par Annius de Viterbe et se fondant sur des faux fabriqués vraisemblablement par Annius lui-même (en particulier un pseudo-Bérose), attribuait à la Gaule et aux Gaulois une ancienneté remontant au partage du monde opéré par Noé entre ses fils après le Déluge, et donc une antériorité considérable par rapport aux civilisations « classiques » de la Grèce et de Rome. Un autre courant, se fondant sur l'étude expéditive des manuscrits grecs et latins, décrivait les conquêtes gauloises en Italie, les expéditions vers la Grèce et l'Asie Mineure. Un temps, les auteurs relevant de l'un ou de l'autre se rejoignirent pour cautionner les politiques expansionnistes de Charles VIII et de François I<sup>er</sup>, ou pour prôner l'hégémonie culturelle de la France « mère des arts, des armes et des lois », tandis que Guillaume Postel et certains de ses tenants assignaient au roi de France le devoir de faire la paix en Europe : Français et Allemands ne formaient à l'origine qu'une seule souche, gauloise.

Annius de Viterbe avait fini par être dénoncé comme un imposteur. Une tradition plus érudite, plus sérieuse s'imposa progressivement. Mais elle ne fut pas non plus exempte de connotations idéologiques : la France était déchirée par les guerres de religion. Certains auteurs, souvent adeptes de la Réforme, s'appuyèrent sur leur interprétation des textes relatifs à la Gaule pour défendre la tolérance religieuse (les druides étaient des sages, proches d'un christianisme primitif), et également pour combattre l'absolutisme (la Gaule était constituée de peuples autonomes qui prenaient des décisions communes lors d'assemblées périodiques). Se côtoyaient donc des études sérieuses et des thèses... hardies. La Gaule et les Gaulois tenaient une place importante dans les travaux historiques, la réflexion politique, religieuse et culturelle. Tout cela allait s'effondrer, ou à

peu près, durant le XVII<sup>e</sup> siècle et une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais des curiosités nouvelles allaient naître, qui devaient beaucoup compter pour la constitution des « grandes synthèses » que diffuserait le XIX<sup>e</sup> siècle, en unissant l'étude des textes et celle des « monuments » dans de grandes interprétations ou constructions au sein desquelles se confondent l'histoire et l'idéologie.

Il a déjà été souligné que le XVII<sup>e</sup> siècle représenta un désastre pour l'histoire, celle-ci devant se concentrer, comme l'écrivait le Père Daniel, sur « le Prince et l'État : c'est là comme le centre où tout doit tendre et se rapporter ». Les « grandes » histoires prennent pour origine Pharamond, le fondateur légendaire de la dynastie mérovingienne, et s'organisent selon les règnes (Clovis n<sup>o</sup> 5, Charlemagne n<sup>o</sup> 23, etc.). Une monarchie, celle de Pharamond, a rencontré un peuple, dont on ignore tout, et cela importe peu car cette monarchie va devenir progressivement la plus belle chose du monde. Toute critique étant quasiment exclue, les traditions « protestantes » du XVI<sup>e</sup> siècle tombent dans l'oubli. Les Gaulois passent donc à la trappe, et ce d'autant plus que nombre d'auteurs, à la recherche de l'universalité de la nature humaine exprimée au sein d'univers policés, se tournent vers les textes gréco-romains. À plusieurs occasions, lorsqu'un parallélisme est évoqué, c'est entre les Français et les Romains — jamais avec les Gaulois —, y compris lorsqu'il s'agit de la guerre des Gaules. Le roi de France est proche de César, il n'a nul rapport avec Vercingétorix. Et si Honoré d'Urfé (plus tôt, il est vrai) met en scène dans l'*Astrée* une société imaginaire et pastorale de Gaulois et de Francs, avec leurs druides, c'est pour démontrer que la langue française et l'art « de bien dire » sont les plus anciens de l'Europe. Mais ne nous trompons pas : celui qui parle le mieux la langue française, le Roi, Sa Majesté ne peut être qu'« un second Auguste ». De même, un auteur traduisant César sous la Fronde, compare les événements qui se produisent en France avec ceux qu'à la fin 53 et au début 52 connut... Rome !

Nous avons alors abordé, en nous appuyant sur des textes, des dessins, des planches, les débuts et le développement du mouvement dit « des antiquaires » à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, consacrant notamment des analyses à Nicolas Fabri de Peiresc et à son œuvre épigraphique, aux antiquaires de Nîmes (comme François Graverol), de Reims (Nicolas Bergier), et quelques autres, rappelant aussi (notamment d'après A. Schnapp, *La conquête du passé*) les premières « fouilles » en Europe et en France. Puis, l'on a étudié certains passages et certaines planches de l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, œuvre de Bernard de Montfaucon, ainsi que du *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus. Il s'agissait moins d'évaluer l'importance de ces divers érudits (et de ceux qui étaient en relation avec eux) que de tenter d'estimer la part qu'ils avaient attribuée aux Gaulois. Que représentent à leurs yeux ces « monuments », ces fouilles qui, pour nous, s'étagent dans le temps du Néolithique à la fin de l'Antiquité ? Il est clair que le classement et le jugement se fondent sur la domination absolue du « préjugé classique » : tout ce qui est sauvage ou « laid » relève du Gaulois, un « beau » monument, une « jolie » sculpture sont dus à la Grèce ou à Rome. Mais

il est très rare, y compris chez Peiresc (dont le livre consacré à la Provence est consternant), qu'un discours historique soit mis en œuvre. Tout l'acquis du XVI<sup>e</sup> siècle a disparu, ou à peu près, qui aurait pu aider à organiser cette nouvelle matière foisonnante.

Pour mieux cerner les avancées et les lacunes de l'époque, un ouvrage de 1727, depuis lors tombé dans l'oubli, est particulièrement intéressant. Œuvre de Dom Jacques Martin, il s'intitule *La religion gauloise tirée des plus pures sources de l'Antiquité*, et c'est un grand *in-quarto* de plus de 800 pages. Nous lui avons consacré une étude détaillée, car l'auteur a tenté de rassembler à la fois les textes anciens et les « images » qu'il connaissait (notamment grâce à Montfaucon), mais lui-même se chargea de faire dessiner avec fidélité des monuments comme le Pilier des Nautes dont on venait de retrouver des fragments sous le chœur de Notre-Dame de Paris. Ayant beaucoup lu, connaissant l'hébreu, passionné des religions égyptiennes, grecques et romaines, familier — évidemment — de la Bible, Dom Martin a écrit le premier livre de religion comparée, qui, à beaucoup d'égards, se révèle étrangement moderne, distinguant une religion « savante » fondée sur l'observation des astres et sa traduction « populaire » par des mythes et des images. Les intuitions fulgurantes ne manquent pas dans cet ouvrage : comprenant la succession des époques, il saisit la survivance, à l'époque romaine, de divinités ou de rites gaulois : des dieux indigènes, des dieux topiques, des parèdres féminines, etc. Un ouvrage exceptionnel, qui, hélas, fut méconnu. Un des « échecs de l'histoire », comme on dit parfois, qui constitue une sorte de parenthèse — heureuse — au sein d'un mouvement de plus en plus attaché à la redécouverte des vestiges matériels, et dont nous avons suivi l'accélération jusqu'à la Révolution, évoquant le rôle des municipalités, des Académies, la sensibilité à l'égard des « ruines », le goût du passé à l'époque de l'Encyclopédie, etc.

Nous avons un peu insisté sur les récits de voyages, dont certains représentent de véritables guides. Commentant celui de Just Zingerling, un jeune Allemand de 26 ans, nous avons pu voir comment son texte mêlait une culture venant de sa familiarité avec la *Guerre des Gaules* de César (notamment pour la géographie administrative) à des notations modernes, au point que les termes « Gaule » et « France » sont employés de manière équivalente. Le livre s'intitulait d'ailleurs *Itinerarium Galliae et finitimarum regionum*, et il ne fut traduit en français qu'en 1859 ! Ce ne fut point le seul à se référer si fidèlement à l'Antiquité, et nous avons mis en relation avec ces livres la cartographie de l'époque, qui se fonde sur la renaissance de la *Géographie* de Ptolémée (ajustée grâce aux portulans et à des études régionales) mais utilisant des légendes dont beaucoup remontent à l'époque romaine — un paradoxe, si l'on se rappelle que la monarchie française ne se rattache qu'aux Mérovingiens. Paradoxe ? Non pas, car les rois de France connaissaient eux aussi César par cœur, l'un de leurs exercices favoris consistait à le traduire — mais ils ne se rattachaient pas à cette Gaule, ils l'avaient eux aussi conquise : leurs ancêtres étaient Francs. Ils avaient fait comme César.

Curieusement, avec discrétion d'abord, puis avec plus d'insistance, la « conquête franque » fut évoquée dans des ouvrages historiques. En 1619, Scipion Dupleix publie *Les Mémoires des Gaules, depuis le Déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*. Le livre est horriblement faible au plan historique (Dupleix ignore les auteurs sérieux du XVI<sup>e</sup> siècle), il s'appuie sur le pseudo-Bérose, et, bien qu'il donne un bon récit de la guerre des Gaules (le premier de toute l'historiographie) et des débuts de la romanisation, il mêle ensuite l'histoire des Gaules et celle de l'Église pour en arriver aux Francs. *Mais* l'intéressant survient ici : reprenant les thèses développées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par François Hotman dans sa *Franco-Gallia*, selon lequel les Francs étaient gouvernés par des rois électifs, il tente de les mettre en pièces. Non, l'évolution vers une monarchie héréditaire ne peut se contester, car le système électif est le plus dangereux. En outre, dit-il, ne nous trompons pas d'époque, n'agissons pas comme Hotman, ce libertin, qui truque les textes, joue sur des exceptions regrettables : la monarchie héréditaire est le meilleur système, l'histoire le prouve.

Après un siècle de silence absolu (comme la monarchie), le problème est remis à l'ordre du jour par le comte Henri de Boulainvilliers, lequel s'investit dans la défense de la noblesse française contre l'absolutisme royal, ce dernier constituant, selon lui, une usurpation, un abus de pouvoir. Il défendit cette thèse dans une *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, accompagnée de *quatorze lettres sur les États généraux*, ouvrage posthume qui parut en 1727 et qui fit grand bruit. Selon lui, les Francs, une jeunesse brave et turbulente, s'étaient lancés dans toutes sortes d'aventures, tantôt attaquant les Romains, tantôt s'engageant dans leurs armées. Voyant l'affaiblissement progressif de l'empire de Rome, ils franchirent le Rhin et conquièrent la Gaule, avec Clovis. Lors de cette conquête, il y avait des rois « choisis et nommés par cantons », et Clovis n'avait été élu que comme commandant en chef provisoire de l'expédition. C'est donc « le principe le plus abusif qui puisse être imaginé (...) qui fait regarder la Gaule et à présent la France comme le patrimoine de Clovis et de ses successeurs. (...) Dans l'origine, Clovis n'était que le Général d'une armée libre, qui l'avait choisi pour la conduire dans ses entreprises, dont la gloire et le profit devaient être communs (...). Ainsi, il est absolument contraire à la vérité et au caractère des anciens Français d'imaginer que le droit Royal fût parmi eux Souverain et Monarchique ». Le Roi était un pair *inter pares*. Les Francs s'étaient collectivement emparés des Gaulois, ils élaient un roi pour défendre leurs intérêts et conduire la guerre. Puis, les rois s'étaient arrogé des pouvoirs exorbitants, accaparant tout, élevant, rabaisant, donnant, reprenant. Cette conduite était contraire aux sources de l'histoire. Il faut rendre à la noblesse ses prérogatives anciennes, en finir avec l'absolutisme — corruption née avec les Capétiens et qui n'a cessé de s'aggraver. Ne pas « élever » les descendants de ces Gaulois jadis soumis. En finir avec le « fait du prince ». Rétablir les fondements de la France.

On était à l'époque de la Régence. Le livre fit sensation, un moment. Il reçut ensuite des contradictions, plutôt faibles, comme celle que l'Abbé Dubos écrivit

en 1734 pour démontrer, entre autre, après des considérations historiques déplorable, que le pouvoir royal avait dû s'affirmer pour défendre « le peuple » contre des seigneurs indignes (Montesquieu exécuta le livre en trois mots). Un mouvement renaquit, de nature idéologico-politique, reprenant, dans une rhétorique assez lamentable, les relations Gaulois-Romains-Germains. Il n'a guère d'intérêt, sauf à avoir suscité les réflexions de personnages qui devaient ultérieurement avoir une tout autre influence : l'abbé Sieyès sous la Révolution, puis Augustin Thierry, vers 1820.

Nous avons conclu ce survol de la Gaule et des Gaulois à l'époque moderne en analysant les divers articles que leur consacre l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, particulièrement les articles *Gaulois*, *Celtes* et *Philosophie des Celtes*, ces deux derniers parus dans le *Supplément*. Sans entrer ici dans les détails, on conclura que ces textes sont de ton dévalorisant. Tout en mettant l'accent sur la vaillance des Gaulois, ils insistent sur leur caractère sauvage. Avec, toutefois, des nuances. Si l'un des auteurs conclut qu'« il faut détourner les yeux de ces temps horribles qui font la honte de la nature » — il ne ressent aucune relation entre ces Gaulois et les Français de son époque —, celui qui écrit sur les *Celtes* en fait les esclaves des druides habitant des palais magnifiques aux tables somptueuses, ce que nuance l'auteur de la troisième contribution, l'Abbé Yvon. Celui-ci présente les Celtes comme de « bons sauvages », vivant dans les forêts une vie « si dure et si ennemie de tous les plaisirs », persuadés « du dogme de l'immortalité des esprits », méprisant la mort, pratiquant la chasteté et la fidélité conjugale, ignorant le luxe, croyant à la vie éternelle. Mais sa conclusion, anticléricale s'il en est, mérite d'être citée : « Il est fâcheux qu'une nation aussi respectable par les mœurs et par les sentiments que l'était celle des *Celtes* ait eu des druides pour ministres de la religion ».

L'*Encyclopédie* représente le savoir de l'« honnête homme ». Le fait que ses responsables se soient adressés à des « polygraphes » pour rédiger ces articles semble significatif. La Gaule et les Gaulois relèvent d'un monde très vague, infiniment moins précis qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. On y voit aussi que les querelles idéologiques n'ont atteint que de petits cercles. Sont absentes les thèses du panceltisme, vigoureuses au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'avaient reprise Dom Pezron en 1703, puis Simon Pellontier en 1740. Absentes également — c'est même le contraire — les théories selon lesquelles le druidisme représentait la préfiguration du christianisme, voire une religion idéale, théories défendues en 1744 par Frickius puis par l'Abbé Bailly en 1777. Enfin et surtout, pas une allusion au « bretonnisme », déjà en grand développement dans les pays gaéliques et en Armorique, ni au courant qui allait accompagner et favoriser l'« ossianisme ».

\*

\*\*

La seconde heure de ce cours a été consacrée à différents thèmes : une relecture de *BG VII*, l'urbanisme de Périgueux, les sculptures des dieux gaulois, les saucés de poisson, les cabinets d'antiquaires.

Des cours furent aussi donnés à l'Université de Dijon sur l'or gaulois et sur le commerce du vin à l'époque protohistorique.

C.G.

## II. SÉMINAIRES

Les séminaires ont été consacrés aux sujets suivants : Les monnayages de la Gaule du nord, des origines à la romanisation, avec M. Louis-Pol DELESTRÉE, Docteur d'État ; La Carte Archéologique de Paris antique, avec M. Didier BUS-SON, Chargé de Mission pour l'Archéologie à la Commission du Vieux-Paris ; Les fouilles du village d'Astérix, avec M. Patrick GALLIOU, Maître de Conférences à l'Université de Brest ; Armement celtique et sculpture pré-romaine en Gaule, avec M. André RAPIN, Président de l'Institut de Recherche archéologique et paléométagallurgique (IRAP, Compiègne) ; Recherches récentes sur Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), avec M<sup>me</sup> Anne ROTH-CONGÈS, Chargée de recherche au CNRS.

Le Professeur a également donné deux séminaires à l'Université de Dijon sur « la romanisation de la Gaule : nouvelles recherches ».

## III. RESPONSABILITÉS, MISSIONS

Le Professeur a présidé le Conseil scientifique du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Bibracte), celui des Thermes de Cluny et le Comité scientifique de l'UMR « Archéologie et Territoires » (Tours). Il est membre du comité scientifique du Centre Camille Jullian (Aix-en-Provence), de celui de la *Carte Archéologique de la Gaule* et des Conseils d'administration de l'École du Louvre et de la SAEM du Mont-Beuvray. Il a été nommé Président du Concours de l'École Nationale du Patrimoine. Il a fait pour l'UNESCO une mission d'expertise à Tarragone. Il a été rapporteur du président des jurys de l'habilitation de M<sup>me</sup> C. ABADIE (Paris) et MM. P.-L. DELESTRÉE (Lyon) et P. MÉNIEL (Dijon).

Il a donné des conférences, des cours ou des séminaires à Francfort, Bourg-en-Bresse, La Rochelle, Reims, Bibracte, Bologne, Lattes, Carcassonne, Dijon, Bruxelles.

## IV. PUBLICATIONS

Ouvrage :

— *Regard sur la Gaule*, 379 p., Paris, Errance, 1998.

Articles :

— Contributions dans *À la rencontre des dieux gaulois*, Musée archéologique de Dijon, 1998.

— Postface de l'ouvrage *Les Jardins du Carrousel (Paris), De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain* (P. van Ossel, dir.), Paris, *Documents d'Archéologie Française*, 1999.

— L'aristocratie celtique après la guerre des Gaules, *L'Archéologue-Archéologie Nouvelle*, 41, 1999, p. 30-33.

— Les Gaulois victimes d'une caricature, *Géo*, novembre 1998, p. 102-108.

— Interview dans *Marianne*, 91, janvier 1999, p. 66-69.

— Participation au dossier *La Gaule romaine*, *Le Point*, n° 1404, août 1999, p. 87-138.